



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 2 novembre 2022

Sébastien Lecornu annonce une feuille de route pour renforcer le Service de santé des armées (SSA), institution indispensable pour nos forces armées mais aussi pour la résilience de la Nation.

Sébastien Lecornu, ministre des Armées, engage la transformation du SSA autour d'une nouvelle feuille de route à définir dans le cadre de la prochaine loi de programmation militaire.

Cette volonté d'engager ce travail fait suite à ses déclarations à l'Assemblée nationale le 27 octobre lors des discussions sur la Mission Défense du projet de loi de finances 2023.

Dans le contexte actuel, cette transformation nécessaire du SSA servira l'ambition opérationnelle des Armées voulue par le président de la République avec cette nouvelle loi de programmation militaire 2024-2030, notamment dans le cadre de la préparation des forces à la moyenne et haute intensité. Elle s'articulera autour d'une réserve renforcée et d'une meilleure prise en compte des problématiques locales, dans l'hexagone comme en outre-mer, en lien avec la médecine civile hospitalière et libérale.

Sébastien Lecornu, ministre des Armées : « Je porte une attention très particulière au Service de santé des armées. Que ce soit lors des attentats de 2015, au moment de la crise sanitaire avec le Covid19, notamment en Outre-mer, ou en opérations extérieures, le SSA a démontré sa capacité à répondre présent lors de crises majeures. Parce que nous devons témoigner notre reconnaissance pour les femmes et les hommes engagés dans nos Armées, je souhaite un SSA renforcé, notamment pour permettre à notre pays de faire face à des crises multiples et simultanées. »

Plus d'informations sur le Service de santé des armées (SSA) :

Le SSA est un service interarmées des armées françaises. Sa mission prioritaire est d'être au plus près des théâtres d'engagement des forces, ce qui permet d'offrir aux soldats non seulement un accompagnement sanitaire, mais aussi de meilleures chances de survie, de récupération et de réinsertion professionnelle et sociale.

Il apporte également une contribution conséquente dans le domaine de la santé publique et dans la mise en œuvre des plans gouvernementaux de gestion des risques.

Contact media :

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense**

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15